

2026/16/06/01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**SEANCE DU 16 JUIN 2026**

**L'an deux mille vingt-six** à dix-huit heures, le seize juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ.

Etaient présents : Bérangère FRITZ, Morgane ULLIAC, Elodie PRADO (arrivée à 18H25), Hervé DREVILON, Gaëlle DUFLEIT, Chantal BERGÉ, Aurore COEURJOLY, Nadège EYMAS, Annick GUEGUEN, Anne-Marie MOIZAN, Isabelle MOËLO formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s): Sabrina MALIGE, Annie MARTIN

Procuration(s) : Sabrina MALIGE à Morgane ULLIAC

**Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Gaëlle DUFLEIT a été élue secrétaire de séance**

Date de convocation : 08/06/2026

Convocation affichée le : 09/06/2026

Nombre de Conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 11

Procuration (s) : 1

Reçu en Préfecture de VANNES le 25/06/2026

Publié ou notifié le 29/06/2026

Certifié exécutoire le 29/06/2026

A GOURIN, le 29/06/2026.

La Présidente,

Bérangère FRITZ

CCAS  
de  
Gourin

**1- SAAD – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025 et celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les opérations sont régulières,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

**DECLARE** que les comptes de gestion dressés pour le SAAD, pour l'exercice 2025 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

La Présidente,

Bérangère FRITZ



Pour extrait conforme au registre,  
A GOURIN, le 16 juin 2026

La secrétaire de séance,

Gaëlle DUFLEIT

A black ink signature of Gaëlle Dufleit is written below the name.